

Titre du postulat Pour une meilleure sécurité routière aux alentours des écoles à Rolle.

Texte déposé

Le monde de la circulation est principalement adapté aux adultes et en particulier aux personnes motorisées. Alors que les routes constituent un réseau cohérent pour les véhicules, les chemins piétons sont constamment interrompus par le trafic.

Statistiquement, les accidents ne sont généralement pas provoqués par le comportement des enfants mais par les erreurs commises par les adultes. Par exemple les automobilistes qui ne s'arrêtent pas aux passages pour piétons.

La sécurisation du chemin de l'école est ancrée dans la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR), entrée en vigueur le 1er janvier 1987. Elle oblige les cantons et les communes à établir des plans de réseaux de chemins pour piétons. La loi fait explicitement mention des chemins desservant les écoles (art. 2). Elle stipule également clairement que la circulation sur ces chemins doit être sans danger (art. 6).

Les cantons et les communes sont tenus d'établir des plans de chemins pour piétons. Ce plan devrait comprendre :

- les divers lieux de destination (écoles, mais aussi lieux d'activités extra-scolaires),
- le réseau de chemins pour piétons existant,
- les chemins en projet,
- les mesures prises pour éliminer les endroits dangereux ou garantir l'ancrage légal.

Chaque jour, plus de cinq enfants sont blessés sur les routes suisses. En 2007, 1883 enfants âgés de 0 à 14 ans ont été victimes d'accidents de la route. Parmi eux, 310 ont été grièvement blessés et 14 ont perdu la vie. Environ un quart des piétons blessés en 2007 étaient des enfants de 0 à 14 ans. Les accidents de la route sont la principale cause de mortalité chez les enfants.

Le nombre d'accidents qui se produisent lorsque les enfants traversent la route est supérieur à la moyenne. Il représente 81% des accidents touchant les enfants de 0 à 14 ans.

La vitesse est fréquemment la cause d'accidents de la route et a des répercussions néfastes sur la gravité des accidents. Les blessures graves sont rares en dessous de 30 km/h. En effet, les automobilistes arrivent souvent à freiner devant les piétons. Plus la vitesse augmente, plus le risque de blesser les piétons croît de manière disproportionnée. À 50 km/h une collision avec un piéton, peut entraîner des lésions très graves. Près de 50 % des victimes perdent la vie.

Le tronçon de la route des Quatre-Communes entre l'av. Général-Guisan et la Grand-Rue est adjacent au complexe écolier du Martinet. Elle coupe le complexe du Martinet (incl. bibliothèque et piscine) et les services de logopédie de l'UAPE Arc-en-Ciel et de l'école primaire.

L'avenue Général-Guisan adjacente au Martinet est à 30 Km/h. La route des Quatre-Communes est au contraire une route à 50 km/h. Les passages piétons sur cette route ne sont pas sécurisés

et il n'y a pas de ralentisseurs vitesse. Cela arrive souvent que des automobilistes distraits ne remarquent pas les piétons en attente de traverser la route. Le trafic sur cette route va augmenter à cause du nouveau centre Coop en construction et les nouveaux appartements prévus proche du cimetière.

Nous estimons que la sécurité sur cette route doit être améliorée. Nous savons que des patrouilles scolaires sont actives aux horaires d'ouverture et fermeture de l'école mais les enfants se déplacent seuls entre les structures aussi à d'autres horaires pour la logopédie, les devoirs surveillés, à la fermeture du centre Sésame, à la fermeture des UAPes et pour des activités extra-scolaires.

Par ce postulat nous demandons à la commune de Rolle d'étudier et de mettre en place une réduction de la vitesse à 30 ou 20 Km/h sur le tronçon route des Quatre Communes–Rue du Temple entre Grande Rue et Avenue Général Guisan (comme fait pour l'avenue Général-Guisan) et d'implémenter des mesures pour améliorer la sécurité des passages piétons.

Références et statistiques de « L'ABC de la sécurité sur le chemin de l'école Aller à l'école – revenir à la maison, en toute sécurité. Éditeur: Mobilité piétonne, Zurich © 2010 » <https://chemin-ecole.ch>

Nom et prénom de l'auteur :

Mozzetti Rohrseitz Valeria

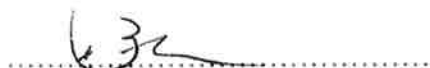
Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

BLASEZ Lilijce



BLASEZ Pauline



LESSI Dinka



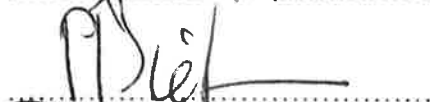
Beck Anne



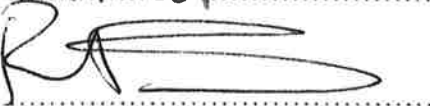
Beck Pierra



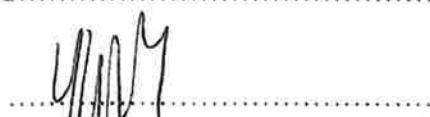
Bréchan Patrick



Demi Founrou



Valérie Schlap. Pantroukani



Musli Corrado



Dominique Perren

